17e ANNÉE (2e SÉRIE). — N° 3 — 17 JANVIER 1895

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR : A. DENIS, Chanoine, ancien secrétaire général de l'Evêché de Langres | RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT, Ancien supérieur du Grand-Séminaire de Langres

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL *de 10 fr. sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le chanoine DENIS, directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Sainte-Barbe, à Langres (Haute-Marne).

LA QUESTION SOCIALE

7e article

13. *Socialisme* (suite). *Histoire du socialisme contemporain*

Nous allons maintenant esquisser rapidement l'histoire du socialisme. Disons d'abord quelques mots des congrès internationaux ; ensuite nous traiterons de chaque pays en particulier (V. Winterer, *Le socialisme contemporain*, 2e édit. 1894).

Comme on l'a vu précédemment, l'Internationale (mais non le socialisme) déclina à partir de 1871 et finit par disparaître. Elle fit place aux *partis ouvriers*. Le dernier congrès de l'Internationale tenu à Genève (8-13 septembre 1873) établit une nouvelle fédération basée sur l'association professionnelle. Les ouvriers d'une même profession devaient se grouper ; les divers groupes d'un même pays devaient former une fédération avec un comité national. Les comités nationaux communiquaient entre eux. Les groupes et les fédérations devaient s'entr'aider, spécialement en cas de grève.

CONGRÈS DE GAND. Tous les partis ouvriers adoptèrent à peu de chose près le même programme. Il n'y eût guère de divergence sérieuse qu'entre les anarchistes et les collectivistes. Pour la faire cesser et ramener l'union, si possible, se tint le congrès mixte de Gand, en septembre 1877. Le sentiment qui domina dans cette assemblée fut la haine contre Dieu et ses ministres. Transcrivons seulement les lignes suivantes : « Le ciel ! Nous n'en voulons pas ; ce que nous demandons, c'est l'enfer, l'enfer avec toutes les voluptés qui le précèdent ; et nous laissons le ciel au Dieu des papistes et à ses infâmes bienheureux. »

Les socialistes revendiquèrent la propriété collective pour l'Etat ; les anarchistes, qui ont horreur de l'Etat, la revendiquaient pour des groupes distincts, formés librement. Afin de concilier l'Etat propriétaire collectif de Marx avec la commune libre de Bakounine, « le congrès déclare qu'il est indispensable que l'Etat, qui représente tout le peuple et qui organise dans son sein la commune libre, devienne le propriétaire unique du sol et des autres instruments de travail. »

On vota ensuite un *pacte de solidarité* et l'on décida la création d'un bureau central de correspondance. Malgré tous ses efforts, le congrès ne put obtenir l'adhésion de tous les anarchistes ; mais il affirma ces trois points du système Marxiste : l'Etat met seul en œuvre les moyens de travail ; le prolétariat doit agir politiquement, et se fédérer sur la base de l'association professionnelle.

CONGRÈS DE PARIS. En 1889, à l'occasion de l'exposition universelle, eurent lieu à Paris deux congrès socialistes : celui des *Marxistes* et celui des *Possibilistes*. Le premier se tint du 14 au 21 juillet et réunit 381 délégués de tous les pays d'Europe, des Etats-Unis et du Brésil, représentant plus d'un million d'ouvriers ; il évita les violences et montra une modération calculée ; il se plaça sur le terrain pratique. Voici ses résolutions : 1° Journée de travail de 8 heures. — 2° Interdiction du travail des enfants avant 14 ans. — 3° Interdiction du travail de nuit, sauf pour les industries qui exigent un travail continu. — 4° Interdiction du travail de nuit pour les femmes et les ouvriers de moins de 18 ans. — 5° Exclusion des femmes de toute industrie nuisible à leur organisme. — 6° Un temps de repos de 36 heures par semaine. — 7° Une surveillance de l'industrie mieux organisée ; des inspecteurs soldés par l'Etat et nommés, pour la moitié au moins, par les ouvriers. — 8° Interdiction de toute industrie et de toute méthode de travail nuisibles à la santé de l'ouvrier. — 9° Interdiction du paiement en nature. — 10° Mesures d'hygiène étendues à tous les pays.

Comme moyens pratiques, le congrès décida que les ouvriers de tous les pays feraient le 1er mai une grande démonstration en faveur de la journée de 8 heures. Déjà en 1886 les ouvriers des Etats-Unis avaient manifesté le 1er mai. Le congrès de Paris fit de ce jour la fête du socialisme international. Il décida en outre qu'il fallait agir sur les gouvernements par des pétitions, par la presse, par l'intermédiaire des députés et des conseillers socialistes,

etc. On devait aussi nommer une commission pour travailler à une législation ouvrière internationale.

Malgré sa modération apparente, le congrès ne renia aucun des dogmes socialistes. Dans la salle des séances on lisait l'ancienne devise : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », et l'inscription suivante : « Expropriation politique et économique de la classe des capitalistes. »

Le congrès des *Possibilistes* se tint en même temps et réunit 606 délégués dont 524 Français (Brousse, Joffrin, Lavy, etc.) et 82 étrangers. Si les délégués étaient plus nombreux dans ce congrès, ils représentaient moins d'ouvriers et moins de nationalités. Les Anglais y exercèrent une grande influence.

Les tentatives de conciliation échouèrent et les deux congrès restèrent séparés ; mais, au fond, ils étaient d'accord. Les Possibilistes votèrent à peu près les mêmes résolutions que les Marxistes ; les uns et les autres firent entendre les mêmes reven dications. Aussi le Belge Anseele a pu dire avec raison que si la nouvelle Internationale n'est pas constituée de fait, elle existe du moins en principe.

Congrès de Bruxelles. Ce congrès qui compta 360 délégués représentant plusieurs millions d'ouvriers, continua l'œuvre de ceux de Paris. Il invita toutes les associations ouvrières à s'occuper de la législation internationale du travail. Au sujet de l'antisémitisme il proclama la lutte des classes et non des races. Il revendiqua pour la femme les mêmes droits civils et politiques que pour l'homme, et recommanda la démonstration du 1er mai.

Si le congrès de Paris eut pour but surtout de créer une nouvelle union socialiste internationale, celui de Bruxelles se proposa principalement *d'organiser* cette union. Sans condamner les grèves, les mises en interdit (boycottages) et autres mesures violentes, mais dangereuses, il considère surtout comme absolument nécessaire que la classe ouvrière s'organise corporativement... En conséquence il recommande à tous les travailleurs de soutenir énergiquement les organisations corporatives (syndicales)... et de créer partout où cela est possible un secrétariat national du travail, de telle sorte que, dès qu'un conflit vient à se produire entre le travail et le capital, les travailleurs de tous les pays puissent être avertis et mis à même d'aviser. L'influence allemande fut encore plus sensible à Bruxelles qu'à Paris, et l'organisation du socialisme Marxiste devint celle du socialisme de tous les pays. Durant la période de persécution le socialisme allemand trouva un refuge dans les associations et spécialement dans les associations professionnelles. Aussi le congrès recommande-t-il avec instance de former partout des associations, des syndicats ; et quoiqu'il n'ait pas établi de conseil central, l'union n'en est pas moins réelle. Cette nouvelle fédération, sans être aussi centralisée, est mieux organisée que l'ancienne Internationale et par là même bien plus redoutable.

Congrès de Zurich. Ce congrès qui eut lieu en août 1893, réunit 338 délégués de vingt nationalités diverses, et dans la salle des séances la devise « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » se lisait en seize langues, et même en Hébreu. Il continua l'œuvre d'organisation commencée à Bruxelles. Il recommanda la lutte en faveur de la journée de huit heures, les manifestations du 1er mai, l'agitation pour le suffrage universel, la formation de fédérations nationales, d'associations professionnelles, l'union internationale de ces fédérations et la création de secrétariats du travail pour tenir tous les socialistes au courant du mouvement ouvrier. Dans ce congrès se manifesta une opposition assez vive contre les Allemands dont on supportait difficilement le joug. Mais en retour, les Trade-Unions d'Angleterre, qui jusqu'alors s'étaient tenues à l'écart, firent un grand pas vers le socialisme.

Après cette vue d'ensemble, il nous faut exposer l'histoire sommaire du socialisme dans chaque pays.

Allemagne. Nous commençons par ce pays, parce que les socialistes allemands ont fondé le collectivisme et le dirigent encore actuellement.

On peut distinguer trois périodes : avant, pendant (1878-1890) et après la répression.

1. Karl Marx (1818-1883) est le père du socialisme allemand. Mais Ferdinand Lassalle (1823-1864), juif de Breslau, puissant par son intelligence et sa parole, véritable tribun, fut le principal agitateur et attira les ouvriers trompés par ses sophismes. Marx est plus théorique et cherche à renverser la société. Lassalle est plus pratique et n'hésite pas à s'appuyer sur l'Etat actuel. Le socialisme du premier est international, tandis que le second prêche une espèce de socialisme d'Etat national. Schulze-Delitzsch depuis 1849 avait recommandé l'association ; il fonda de nombreuses sociétés, et rendit ainsi des services matériels. Mais au point de vue moral son athéisme pratique fut funeste. Imbu de l'idée libérale il repoussait toute intervention de l'Etat ; les ouvriers abandonnés à eux-mêmes devaient se tirer d'affaire en s'associant. Lassalle n'eut pas de peine à montrer que les ouvriers ainsi livrés à leurs propres ressources sont impuissants. Il alla plus loin. Par suite de l'offre et de la demande, le salaire, selon lui, oscille fatalement autour d'une moyenne insuffisante. C'est ce qu'il appelait la *loi d'airain*. L'Etat doit donc intervenir pour assurer à l'ouvrier le *fruit intégral* de son travail et le mettre à même de lutter contre le capital. Tandis qu'il accusait Schulze-Delitzsch de favoriser seulement la bourgeoisie, il voulait assurer à la classe ouvrière l'indépendance politique et économique, et pour cela réclamait le suffrage universel et la création de sociétés de production subventionnées par l'Etat. Il devint le *messie des salariés*, fonda l'*Association allemande générale des ouvriers* qui après sa mort continua son œuvre et propagea ses doctrines. Liebknecht et Bebel, disciples de Marx et partisans du socialisme international, se

séparant des Lassaléens, fondèrent le *Parti ouvrier socialiste démocratique*. Les deux partis luttèrent quelque temps assez vivement. Mais l'*Association générale* ayant été dissoute en 1875 par le tribunal de Berlin, ils se réconcilièrent et tinrent cette année même un congrès à Gotha. Ils y formulèrent le célèbre *Programme de Gotha* qui était une espèce de compromis entre les deux systèmes et qui pendant seize ans fut la charte du socialisme allemand. Marx réclama; mais ses disciples eurent soin de garder secrète la critique du maître et acceptèrent le *Programme*. Grâce à cette union, le socialisme fit de rapides progrès. Outre le *Worwaerts*, journal officiel du socialisme, on résolut de faire paraître encore le *Zukunft* (l'Avenir).

2. Une première tentative de répression faite en 1875 échoua. Mais après les attentats de Hœdel et de Nobiling contre l'empereur Guillaume, une loi contre le socialisme fut promulguée le 21 octobre 1878; elle était votée pour trois ans, fut prorogée quatre fois et tomba le 30 septembre 1890. En conséquence de cette loi de nombreux socialistes furent emprisonnés ou expulsés; 104 publications périodiques et 1067 écrits non périodiques furent supprimés et 362 associations dissoutes. Ces mesures sévères, loin de détruire le socialisme, ne servirent qu'à le fortifier. L'organe officiel du parti, le *Sozialdemocrat*, parut à Zurich, puis à Londres, d'où il était répandu dans toute l'Allemagne; des congrès furent tenus à Wyden en Suisse (août 1880), à Copenhague (mars 1883), à Schœnenwegen près de Saint-Gall (octobre 1887). On y recommanda la propagande par tous les moyens, mais surtout par l'association professionnelle. En 1881 les socialistes n'avaient réuni que 300,000 voix; en 1890 ils en réunirent près d'un million et demi et purent ainsi nommer trente-cinq députés.

3. Le parlement n'ayant pas voulu proroger la loi de répression, les socialistes rentrèrent le 1er octobre 1890 sous le régime du droit commun. Aussitôt ils tinrent un congrès à Halle (12-18 octobre) et se constituèrent en parti politique sous le nom de *Parti démocratique socialiste de l'Allemagne*. Le congrès se réunit chaque année et choisit les membres du *comité directeur*. Le juif Singer fut nommé président; Bebel, trésorier; Auer, secrétaire, et Liebknecht, directeur du *Worwaerts*, leur journal officiel.

Au congrès d'Erfurt (14-20 octobre 1891) on vota un nouveau programme pour remplacer celui de Gotha, qui, selon Liebknecht, avait rendu de si grands services, mais qui se trouvait condamné par la science. Ce programme d'Erfurt, qui est le triomphe des doctrines de Marx, évite et sous-entend habilement tout ce qui pourrait nuire à l'union du parti et à la propagande. Il propose comme remède à tous les maux de la société la propriété collective des instruments de production. Il veut ensuite le suffrage universel pour les deux sexes; la législation directe par le peuple; l'éducation donnée en vue du service militaire général; la libre manifestation des opinions; les mêmes droits publics et privés pour l'homme et la femme; la religion déclarée chose privée; l'école laïque et gratuite; l'abolition de la peine de mort; la gratuité de la procédure et de l'assistance médicale; l'impôt progressif sur le revenu et sur le capital. Pour protéger les ouvriers il demande que la loi impose la journée de huit heures et un repos continu de 36 heures au moins par semaine; qu'elle interdise le travail pour les enfants au-dessous de 14 ans, le travail de nuit (sauf dans les industries qui l'exigent) et le trucksystem; que toutes les industries soient surveillées; que les ouvriers agricoles et les domestiques soient assimilés aux travailleurs industriels; que toutes les assurances ouvrières soient monopolisées par l'empire et administrées avec le concours des ouvriers.

L'interprétation de ce programme ayant donné lieu à des divergences, Charles Kautsky fut chargé d'en rédiger deux commentaires ou catéchismes: un petit *(Principes et revendications de la démocratie socialiste)* et un grand *(Le Programme d'Erfurt interprété dans sa partie générale)*.

Le congrès de Berlin (14-21 novembre 1892) s'efforça de maintenir la paix dans le parti; il se prononça contre le socialisme d'Etat et l'antisémitisme. Le parti publiait alors soixante-dix feuilles politiques. Attaqué au Reichstag, le socialisme se défendit par Bebel: « Nous ne sommes pas seulement un parti révolutionnaire, dit-il; nous sommes encore un parti qui tend toujours à progresser, un parti qui apprend toujours, qui passe sans cesse par une mue spirituelle. » Aux élections de juin 1893, les socialistes avec près de deux millions de voix nommèrent quarante-quatre députés.

Le congrès de Cologne (22-27 octobre 1893), réuni contre les catholiques, abandonna l'antisémitisme, recommanda le chômage du 1er mai, l'agitation en faveur du suffrage universel; mais il ne put empêcher les dissentiments de se manifester.

Autriche-Hongrie. Importé d'Allemagne par Oberwinder, disciple de Lassalle, le socialisme trouva en Autriche ses premières recrues dans les sociétés pour le perfectionnement de l'ouvrier selon le système de Schulze-Delitzsch. Il fut favorisé par les gouvernants eux-mêmes, qui, pour se maintenir au pouvoir, trop souvent se servaient des masses surexcitées par une presse vénale et radicale. Aussi a-t-il un caractère politique plus accentué que dans les autres pays; il a aussi des tendances plus violentes et ses adeptes deviennent facilement anarchistes. Il gagna les campagnes elles-mêmes et des *Sociétés libres de Paysans* se constituèrent en plusieurs provinces, spécialement en Styrie. En 1869 parut à Vienne *La Volonté du peuple* (der Volkswille). Pendant une douzaine d'années le socialisme se soutint avec des alternatives de succès et de revers. En 1882, dans les assemblées de Vienne et de Brünn, il répudia toute alliance avec l'anarchisme. Les années suivantes furent relativement calmes. Si les plus violents étaient passés à l'anarchisme, la plupart atten-

daient le résultat des efforts faits par le gouvernement en faveur des ouvriers.

Mais le socialisme n'était pas mort. Le 31 décembre 1888 eut lieu une réunion à Hainfeld ; on y parla le même langage à peu près que dans tous les congrès socialistes. Ainsi : abrogation de toutes les lois d'exception, suffrage universel et direct, enseignement gratuit à tous les degrés, séparation de l'Eglise et de l'Etat, suppression des armées permanentes ; — liberté de coalition, journée de huit heures, interdiction du travail de nuit et du travail des enfants au-dessous de 14 ans, repos du dimanche, création d'inspecteurs, législation ouvrière internationale, etc. Ce congrès proclama sa solidarité avec le socialisme international et fut complété par le congrès de Vienne en 1892 qui ajouta deux nouvelles revendications : abolition des contributions indirectes, égalité sociale et économique des deux sexes. L'Autriche comptait alors 331 groupes socialistes sous la direction de leur chef Adler.

La Hongrie est un pays plutôt agricole qu'industriel. Aussi les agitateurs, dont le principal fut Lob Frankl (Leo Frenkel), juif de Pesth, ancien ministre du commerce de la commune de Paris, cherchèrent-t-ils à entrainer les campagnes. Jusqu'à présent le résultat n'est pas très considérable. Néanmoins en janvier 1893 se tint à Pesth un congrès composé de 93 délégués et qui adopta le programme de Hainfeld et de Vienne.

France. — Le socialisme profita de la guerre de 1870; on peut dire que la Commune fut établie par la bourgeoisie radicale et par l'Internationale; plusieurs de ses membres étaient des étrangers, et les Internationalistes des autres pays, loin de désavouer ses excès, lui témoignèrent toujours la plus vive sympathie. Le conseil général, dans un manifeste rédigé probablement par Marx, daté du 30 mai 1871 et publié par le *Volksstaat* de Leipzig, en fit ouvertement l'apologie : les communards sont les *martyrs du prolétariat;* les soldats français sont des *cannibales ;* Paris n'était que vérité, Versailles n'était que mensonge. De son côté le *Vorwaerts,* à l'occasion de l'anniversaire de la Commune, écrivait : « Le prolétariat n'oublie pas ses martyrs. Il n'oublie pas le crime de ses ennemis. Il sait quel est son devoir ». Les communards fugitifs *(Blanquistes)* [1] se livrèrent à une vaste propagande antisociale dans tous les pays où ils se dispersèrent.

En France, les socialistes, quelque peu ébranlés par la chute de la Commune, ne tardèrent pas à reprendre courage. Ils se mirent à réorganiser le monde ouvrier par des associations professionnelles ou syndicats. En 1876 ils tinrent un congrès à Paris et en 1878 un autre à Lyon où les orateurs attaquèrent violemment la religion. Le congrès de Marseille (octobre 1879) se déclara publiquement le troisième congrès ouvrier *socialiste ;* il réclama la propriété collective de tous les instruments de travail, divisa la France en six régions (fédérations) : Paris, Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille et Alger. Chaque fédération était représentée par un comité formé de délégués des syndicats et des groupes d'études sociales. Ces comités devaient préparer des congrès régionaux.

Le congrès du Hâvre (1880) adopta pleinement les doctrines collectivistes, sauf un groupe de modérés ou opportunistes qui se séparèrent et tinrent une réunion particulière. Bientôt eut lieu une nouvelle scission. L'*Égalité,* journal rédigé par Jules Guesde, représentait plutôt l'élément socialiste *bourgeois,* tandis que le *Prolétaire,* feuille de ses adversaires, s'adressait plutôt aux *ouvriers.* Le congrès de Reims (novembre 1881) reconnut le *Prolétaire* comme l'organe du parti ouvrier. Aussi, l'année suivante au congrès de Saint-Etienne, sur 335 groupes, 35 seulement suivirent J. Guesde et se réunirent à Roanne. Ceux-ci appelèrent leurs adversaires *Marxistes,* qui de leur côté les désignèrent sous le nom de *Possibilistes.* Les deux groupes admettent également le dogme de la propriété collective. Seulement les *Possibilistes,* au lieu d'établir immédiatement la propriété collective universelle, disent qu'il faut d'abord réaliser ce qui est possible, c'est-à-dire la propriété collective communale; puis au programme *minimum* unique des Marxistes, ils préfèrent un programme variant selon les pays.

A partir du congrès de Saint-Etienne on peut, outre les anarchistes, distinguer les socialistes en quatre groupes : 1° le *Parti de l'alliance socialiste républicaine* (Blanquistes) ; 2° le *Parti ouvrier français* (Marxistes) ; 3° le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français* (Possibilistes) ; 4° les *Socialistes indépendants.* — Les Possibilistes eux-mêmes se subdivisent en *Broussistes* et *Allemanistes* selon qu'ils suivent comme chefs Brousse ou Allemane.

Les deux principaux groupes sont les Possibilistes (Brousse, Malon, Daynaud, Joffrin, etc.), et les Marxistes (J. Guesde, Lafargue gendre de K. Marx, Chauvin, Thierry, etc.), les premiers plus nombreux à Paris, les seconds en province. En 1889 chacun de ces deux groupes tint un congrès à Paris (V. supra). Mais les divergences sont plus apparentes que réelles. Tous les groupes au fond sont d'accord, sinon pour édifier, du moins pour détruire. En 1885, les socialistes n'avaient obtenu que 30.000 voix ; en 1893, ils réunirent près de 600.000 voix et nommèrent une quarantaine de députés. La comparaison de ces deux chiffres suffit pour montrer combien les idées socialistes gagnent de terrain. Aux dernières élections on s'est étonné de voir les socialistes allemands aider les Français par des secours pécuniaires. Mais déjà en 1885 (24 septembre) le *Sozialdemocrat* avait invité les Allemands à soutenir leurs frères de France : « Il faut de l'argent pour les élections, disait-il... Les Français nous ont assisté si généreusement dans

[1] Disciples du révolutionnaire L.-A. Blanqui (1805-1881) dont nous avons parlé précédemment.

nos dernières élections; il est de notre devoir maintenant d'aller à leur secours. »

Ainsi il est évident qu'une Internationale nouvelle se reconstitue, plus nombreuse, plus universelle, plus unie et plus disciplinée que l'ancienne.

Belgique et Hollande. — En Belgique, bien des causes favorisaient le socialisme : prolétariat nombreux, centres industriels considérables, luttes politiques incessantes, guerre du libéralisme contre l'Eglise, etc... Cependant, grâce à la foi du peuple, il se développa lentement et fut longtemps à s'organiser. Mais en général il se distingua par la violence et l'impiété. En 1885, tandis que Jean Volders à Bruxelles rédigeait le *Peuple* pour le pays wallon, Edouard Anseele, fils d'un cordonnier et véritable organisateur du socialisme belge, fondait à Gand le *Vooruit* (En Avant) pour les pays flamands; il créait des sociétés coopératives avec un vaste ensemble d'établissements de production et de consommation. César de Paepe, un des fondateurs de la *Maison du Peuple*, à Bruxelles, Alfred Defuisseaux, auteur du *Catéchisme du Peuple*, et son frère Léon, le premier plus calme, les deux derniers plus violents, firent une active propagande. Les socialistes belges, longtemps désunis et indisciplinés, finirent par s'entendre et depuis 1889 ils possèdent à peu près l'organisation allemande. Du reste, les plus intimes relations règnent entre les Belges et les Allemands, et ils s'entr'aident pour les élections. Le triomphe des socialistes belges aux dernières élections n'a pu étonner que les esprits complètement étrangers à l'histoire du socialisme.

La Hollande n'étant pas un pays d'industrie résista longtemps à l'invasion du socialisme. C'est de Belgique qu'il y pénétra, et en 1869 il y avait déjà plusieurs sections. Mais sa marche fut entravée par quelques mesures de rigueur et d'autres favorables aux ouvriers. Le *Vorvaerts* (23 mai 1877) se plaint de ce peu de progrès et il ajoute ces paroles dignes d'être méditées : « Pour que le socialisme prospère, il faut certaines dispositions morales, une certaine atmosphère spirituelle; il faut que l'on ait extirpé de la tête du peuple les vieux préjugés et principalement les mythes et les dogmes que l'on appelle la religion. » Cette tâche, c'est un prédicant luthérien de la Haye, F. Domela Nieuwenhuis qui s'en chargea. Il créa le journal *Recht voor allen*, s'entoura de nombreux agitateurs et réussit à former un parti socialiste pouvant rivaliser avec ceux des autres pays. Ce parti envoya six délégués au congrès international de Zurich, et, chose nouvelle ! un de ces délégués représentait une section d'instituteurs socialistes. Député en 1888, Domela Nieuwenhuis échoua aux dernières élections; porté à la violence, il fit aux congrès de Bruxelles et de Zurich la proposition d'une grève générale des ouvriers en cas de guerre. Combattu sur ce point par les Allemands, il vit sa dictature ébranlée, et sans rompre avec les socialistes il se rapprocha des anarchistes.

Suisse. — Asile des révolutionnaires et des socialistes de toute nuance, la Suisse subit bientôt leur influence. L'Allemand Jean-Philippe Becker fut d'abord le principal agitateur; il forma dans divers cantons des sections de l'Internationale et gagna plusieurs groupes du *Grütliverein*, grande association ouvrière. En 1868, cinquante sociétés pour le perfectionnement de l'ouvrier étaient affiliées à l'Internationale. Mais la guerre de 1870, les excès de la Commune, arrêtèrent le mouvement qui, dans la plupart des cantons, rencontrait d'autres obstacles : la foi du peuple, le système de petite propriété, l'absence d'industrie, etc... Néanmoins, plus tard, grâce au concours des Allemands, Zurich devint un foyer de propagande clandestine. Après diverses alternatives d'accord et de lutte, les Allemands et les Suisses de langue allemande finirent par s'entendre au congrès ouvrier de Zurich (9-10 septembre 1883), et en 1886 les uns et les autres protestèrent contre l'expulsion des anarchistes. Les congrès particuliers ou internationaux entretenaient l'agitation et favorisaient la propagande. Le *Sozialdemocrat*, qui pendant quelque temps s'imprima à Zurich, y contribua largement. En 1888, au congrès ouvrier de Berne, fut décidée la formation d'un *Parti démocratique socialiste*, qui fut constitué l'année suivante. Dès lors le socialisme, pour gagner des adeptes, profita de toutes les occasions : premier mai, élections, congrès, etc... En 1892, le *Grütliverein*, qui s'était éloigné du socialisme, y revint, *prenant pour base la démocratie socialiste*, afin de procurer le développement du progrès politique et social. En général, le socialisme suisse est plus pratique que théorique; on y constate aussi les deux tendances que l'on retrouve dans les autres pays : à côté d'hommes modérés, on en voit d'autres plutôt portés à la violence et amis des scènes tumultueuses, comme en présenta le congrès international de Zurich en 1893.

Italie. — Malgré certaines conditions propices à son développement, le socialisme en Italie fut longtemps arrêté par le sentiment religieux des populations. Sous l'influence de Mazzini, de Garibaldi et de l'anarchiste Bakounine, il se montra généralement révolutionnaire, anticatholique et impie. Après la mort de ces trois agitateurs, c'est le socialisme Marxiste (allemand) qui prit la prépondérance, comme le prouve le programme du parti démocratique et socialiste de la Romagne publié en 1883. Il faut, y est-il dit, organiser les associations de métiers; appuyer et même provoquer par des grèves la lutte contre le capital et toutes les réformes politiques et économiques; tâcher par les élections de dominer dans les communes; poser des candidatures socialistes pour le parlement; combattre constamment et sans merci tous les préjugés religieux; etc...

Ce parti peu après s'intitula *Parti socialiste révolutionnaire italien*, parce qu'il comptait des sections assez nombreuses dans l'Italie. Dissous en 1886, il se reconstitua en 1887 sous le nom de *Parti ouvrier italien*, réunit un congrès à Pavie, envoya des délégués au congrès international marxiste de Paris

en 1889, et fut des premiers à féliciter les Allemands de leur succès électoral en 1890. Réorganisé de nouveau sous le nom de *Parti socialiste des travailleurs italiens,* il tint des assemblées à Milan, Gênes, Reggio d'Emilia, s'inspirant de plus en plus des doctrines marxistes. Toutefois l'union n'est pas complète, et si en Italie il est aisé de former des fédérations provinciales, il est plus difficile de constituer un parti national. Notons encore que grâce au mauvais système agraire le socialisme obtint un certain succès dans les campagnes.

Comme socialistes on peut citer : Andrea Costa, Cipriani, Colajanni, Prampolini, Turati rédacteur de la *Critica sociale* et théoricien de la lutte des classes, Tanzi, Croce, Lazzari, Bertini, della Torre, etc...

Espagne et Portugal. — Profitant de la révolution de 1868, l'Internationale avait pénétré en Espagne et y compta bientôt 20.000 affiliés. Après les excès de la Commune de Paris, le ministère Sagasta eut recours aux moyens de répression. Alors les socialistes durent se modérer et agir dans l'ombre. En outre ils passèrent peu à peu dans le camp de Bakounine, c'est-à-dire que le système de fédérations, plus conforme au caractère espagnol, remplaça la centralisation du Marxisme.

Après l'abdication d'Amédée (1873), les fédérations, à l'exemple des communards, voulurent établir non pas précisément la commune, mais le *canton.* D'où l'insurrection *cantonaliste,* qui fut malheureusement souillée de grands excès. Vaincus par Serrano, les insurgés en foule se détachèrent de l'Internationale ; mais le socialisme n'était pas mort. Un congrès réuni à Barcelone en 1881 adopta un programme collectiviste, qui trouva des adhérents surtout dans le Nord de l'Espagne.

Le socialisme portugais qui est d'importation espagnole tint sa première assemblée en 1877 et envoya un délégué au congrès international (Marxiste) de Paris en 1889. Son centre d'action est à Oporto et il possède depuis le 1er mai 1890 un journal, *A Republica social.*

Les socialistes de la péninsule font beaucoup de bruit ; mais ils trouvent dans la foi du peuple un grand obstacle à leur propagande, et ils sont moins nombreux que le prétendent les organes du parti.

Angleterre. — Ce pays semble offrir au socialisme des conditions bien favorables : prolétariat nombreux, capital énorme, essais communistes d'Owen, agitation chartiste, propagande énergique, etc. Et cependant le résultat est relativement médiocre. Les causes en seraient, selon certains auteurs, la loi des pauvres, la liberté illimitée, ou l'ignorance des doctrines socialistes. Mais c'est plutôt parce que les ouvriers anglais en général sont religieux ; puis ils sont positifs, préfèrent leurs intérêts immédiats à de vaines théories ; enfin presque tous font déjà partie d'asssociations ouvrières *(Trade's Unions)* à la discipline sévère, et avec lesquelles il leur est difficile de rompre.

L'Internationale empêcha plus d'une fois les ouvriers étrangers d'aller remplacer les grévistes Anglais. Reconnaissant de ces services, le congrès des Trade-Unions en 1864 engagea les ouvriers à soutenir l'Internationale et à s'y affilier ; et même quelques associations s'y affilièrent réellement, tout en conservant leur organisation propre. Mais les excès de la Commune de Paris firent rompre cette alliance et la propagande socialiste languit jusqu'en 1881.

En 1882 se fonda la *Fédération démocratique d'Angleterre,* ou, comme elle s'appela plus tard, la *Fédération démocratique socialiste,* qui publia en 1883 un manifeste violent et réclamait la nationalisation du sol. En 1885 elle se divisa en deux fractions : la *Fédération démocratique* avec M. N. Hyndmann, J. Burne et I.-F. Murray, et la *Ligue socialiste* avec Edw. Aveling, un des gendres de Marx, le poète W. Morris, etc. La première était *nationaliste,* favorisant les ouvriers Anglais au détriment des étrangers ; l'autre était *internationaliste* (Marxiste). Elles évitèrent néanmoins de se combattre. Les idées socialistes pénétraient de plus en plus dans les Trade-Unions, et au congrès de Swansea (1887) la majorité se déclara favorable à la nationalisation du sol. Le congrès de Londres (1888) se montra internationaliste, il engagea les travailleurs à abandonner l'idée nationale qui n'engendre que la haine et la guerre, l'amélioration du sort de la classe ouvrière n'étant possible que par une entente établie sur la base d'une organisation internationale. En 1889 la *Ligue* envoya des délégués au congrès Marxiste de Paris, et la *Fédération* à celui des Possibilistes (V. supra). La même année eut lieu à Londres la grève des docks que pacifia le cardinal Manning.

Les ouvriers anglais prirent part au congrès international de Bruxelles (1891), et après avoir refusé d'abord (pour écarter tout soupçon de socialisme) d'assister à celui deZurich (1893), ils finirent par y envoyer des délégués.

Le socialisme fait tous ses efforts pour s'emparer des Trade-Unions. Les deux groupes la *Ligue* et la *Fédération* et un troisième moins important, la *Fabian Society* (dont le chef est Bernard-Shaw), écartent avec soin tout sujet de querelle. Ils ont même publié un manifeste commun où ils réclament : la journée de huit heures, l'interdiction du travail salarié pour les enfants trop jeunes, l'entretien gratuit des enfants pauvres, un salaire égal pour un travail égal, qu'il soit fait par des hommes ou des femmes, un salaire minimum convenable, l'interdiction du système du contrat, le suffrage universel et une compensation pour les services rendus à la cause publique, etc...

Le congrès des Trade-Unions à Belfast (4-9 novembre 1893) accentua encore les tendances socialistes.

Danemark, Suède et Norvège. — Les associations Schulze-Delitzsch propagées en Danemark formèrent des ouvriers libéraux bientôt mûrs pour le socialisme. Trois aventuriers, Pio, Seleff et Prix y établirent en 1871 une première section de

l'Internationale. Traqués par la police, trompés par leurs chefs qui volèrent la caisse, les socialistes ne se laissèrent pas décourager, étant soutenus par les Allemands ; en 1883, ils tinrent leur congrès à Copenhague; ils réussirent même à nommer un député, le tailleur P. Holm; et leur journal le *Socialdemokraten* tirait à 20.000 exemplaires. En 1889 une scission eut lieu : les uns se rapprochèrent des bourgeois libéraux ; les autres constituèrent le *Parti révolutionnaire socialiste des ouvriers.* Aux élections de 1890, trois députés socialistes furent élus avec 17.000 voix. Le socialisme est surtout répandu dans l'île de Seeland, où règne la grande industrie; mais, favorisé par le mécontentement des petits fermiers et des ouvriers agricoles, il envahit aussi la campagne et même plus rapidement que dans les autres pays.

La Suède, qui a peu d'industrie et dont presque tous les habitants sont propriétaires, semblait fermée au socialisme. Le tailleur Auguste Palm, après des efforts inouïs, parvint à l'y introduire. Son organe est le *Socialdemokraten*. En 1889, le *Parti socialiste de la Suède* tint une assemblée à Stockholm et envoya deux délégués au congrès Marxiste de Paris.

En Norvège, le socialisme est encore peu développé, grâce à l'esprit religieux et à la sobriété du peuple. Il a cependant son journal le *Socialdemokraten,* et il envoya un délégué au congrès de Paris (1889).

Russie et Pologne. — Déjà avant 1870 l'Internationale avait pénétré en Russie; le nihilisme dont nous parlerons bientôt lui succéda. C'est maintenant le socialisme. Selon Pierre Lawroff délégué au congrès de Paris, il comprend deux principaux partis : la *Narodnaja Volja* (Vœu du peuple) qui est pour les moyens violents et se recrute surtout parmi les étudiants, et le *Tschorny Peredjel,* qui se rapproche du socialisme allemand et cherche à s'appuyer sur les ouvriers. Ce dernier a fondé l'*Alliance des démocrates socialistes Russes* dirigée par Plechanow, P. Axelrod et l'ancienne nihiliste Wjera Sassulitsch. L'*Alliance* a son organe le *Sozialdemokrat* qui commença de paraître à Genève en 1888; pour hâter l'avènement du prolétariat ouvrier, elle réclame la liberté de la presse, de réunion, de coalition et le suffrage universel.

En Pologne l'esprit religieux et le sentiment national furent longtemps des obstacles au socialisme. Cependant, dans les trois divisions du pays, un certain nombre d'ouvriers se sont laissé entraîner. C'est surtout dans la Pologne Russe que le mouvement a été le plus sensible. A Varsovie, la *Solidarité,* espèce de société secrète, a un programme tout à fait socialiste. Le socialisme polonais se rapproche beaucoup de l'anarchisme.

Roumanie, Serbie et Bulgarie. — En Roumanie, le socialisme s'est déjà propagé même parmi les paysans. Favorisé par les professeurs et les étudiants de l'Université de Jassy, il a réussi à faire nommer des députés et il a envoyé cinq délégués au congrès international de Zurich.

La Serbie n'y eut qu'un seul représentant; cependant le parti socialiste fondé par les deux Markowitch semble avoir une grande influence sur les destinées du pays. Déjà en 1882 plusieurs socialistes étaient élus députés. Un des apôtres les plus ardents fut une femme Militza Theodorowitsch, qui mourut en 1881.

La Bulgarie, agitée par tant de révoltes et de conspirations, semblerait être un champ bien préparé à recevoir les semences du socialisme. Toutefois il ne paraît pas y compter de nombreux partisans ni être bien organisé. Cela tient à ce que le pays est surtout agricole et presque sans industrie.

Amérique, Etats-Unis. — Depuis un demi-siècle surtout les Etats-Unis virent de nombreux essais communistes, qui tous échouèrent dès le début ou n'eurent qu'une prospérité éphémère (v. H. Semler, *Histoire du Socialisme et du Communisme dans l'Amérique du Nord,* Leipzig, 1880). Les causes qui favorisent le socialisme dans notre vieille Europe existent également aux Etats-Unis : prolétariat industriel, excès de la production capitaliste, matérialisme, immoralité, etc... Ajoutons la liberté presque absolue de la presse et d'association. Aussi K. Marx pour ces motifs avait en 1872 fait transférer de Londres à New-York le siège du conseil général de l'Internationale. Ses espérances ne furent pas complètement réalisées. Les associations ouvrières sont nombreuses aux Etats-Unis, mais beaucoup ne sont pas socialistes. Ainsi celle des *Chevaliers du Travail* (Knights of Labour), composée surtout d'Irlandais, non seulement repousse la violence et l'athéisme, mais cherche à rétablir l'harmonie des intérêts dans toutes les classes de la société, sous l'influence de la religion catholique, comme le déclara son grand-maître M. Powderly au cardinal Gibbons. — Les *Partisans* de Henry Georges (auteur de *Progrès et Pauvreté*), en grande partie aussi Irlandais, quoiqu'ils réclament la nationalisation du sol, n'ont pas encore admis le programme socialiste. — Enfin les *Trade's-Unions,* où domine l'élément américain, soit à cause du caractère plus positif et plus froid de leurs membres, soit par antipathie contre les Allemands, ont résisté jusqu'à présent; cependant elles se sont fait représenter au congrès de Zurich (1893) par le juif Cahan. — En somme le socialisme ne s'est guère développé que parmi les populations d'origine allemande. Par suite de la loi de répression, un certain nombre de socialistes allemands passèrent aux Etats-Unis et avec ceux qui les avaient déjà précédés fondèrent le *Parti ouvrier socialiste d'Amérique.* En 1886, l'année des grandes grèves, Liebknecht, invité par les émigrés, vint avec l'anglais Aveling faire de la propagande, mais le succès fut médiocre. Il se forma une nouvelle association, le *Parti progressiste du travail,* qui se divisa en 1889, et l'union ne semble pas rétablie. Kirchner délégué au congrès de Paris (1889) disait :

« Les immigrés ne se lassent pas dans les efforts qu'ils font pour éclairer et organiser les masses encore aveuglées. »

ANARCHISME. — Terminons par un coup d'œil d'ensemble sur l'anarchisme. Il serait difficile d'en faire l'histoire suivie. Il aime l'ombre et les ténèbres ; le plus souvent les groupes, les individus même agissent isolément.

Disons d'abord un mot du *nihilisme*. Les opinions diffèrent sur ce point. Eugène Jaeger dans son Histoire du socialisme regarde le nihilisme comme un simple mouvement socialiste. Selon Rodolphe Meyer *(Der Emancipationkampf*, etc.), Bakounine et Herzen, les deux principaux agitateurs, seraient des émissaires russes ou du moins panslavistes, chargés de corrompre et de bouleverser l'Occident au profit de la Russie. Bismark (séance du 9 mai 1884) affirme que les nihilistes se recrutent non parmi les ouvriers, mais dans le *prolétariat des bacheliers*. Il y a sans doute du vrai dans ces trois opinions. Le nihilisme reflète aussi le caractère du peuple et du pays. Le comte de Maistre parle déjà des *Rienistes*. Ses progrès furent encore favorisés par les romans de Tschernischewski, fils d'un pope, par le triste état des popes dont les fils et les filles trop souvent se firent nihilistes, et surtout par l'instruction impie. Il fut d'abord une négation *religieuse*, philosophique et morale, puis *politique* et enfin *sociale*. Son histoire, selon Alphonse Thun (*Geschichte der revol. Bewegungen in Russland*, Leipzig 1883) peut se distinguer en quatre périodes : Propagande (1872-1875), agitation révolutionnaire (1875-1877), transition (1878) et terrorisme. Dans la première, avec Bakounine et Herzen, des milliers de jeunes gens et de femmes de toute condition, saisis d'un enthousiasme humanitaire, se répandirent, au cri de *Allons au peuple*, dans toutes les directions pour évangéliser les masses ; il n'hésitaient pas à s'imposer les plus durs sacrifices pour travailler, comme ils le croyaient, à la régénération de la patrie et du genre humain. On aurait dit une révolution religieuse. Les propagandistes, arrêtés dans leur marche par la répression gouvernementale (1874), eurent recours à l'agitation, mais à cause de la guerre contre la Turquie ils n'obtinrent qu'un médiocre résultat. C'est alors qu'ils résolurent de s'attaquer au gouvernement par la terreur, et depuis 1878 les complots, les meurtres, les explosions n'ont cessé d'épouvanter la Russie. C'est une nihiliste, Wjera Sassulitsch, qui inaugura cette ère sanglante en assassinant le chef de la police, Trépoff. La nihiliste est le type de la femme libre, savante, mais sans religion.

L'anarchisme s'organisa en Suisse vers 1873, sous la direction de Bakounine ; celui-ci étant mort en 1876 eut pour successeurs le prince russe Krapotkine et le géographe français Elisée Reclus, qui, avec Dumartheray, Herzig et J. Grave, fondèrent à Genève le journal *Le Révolté* (1879) pour les pays latins ; en même temps Jean Most, un expulsé de Berlin, publiait à Londres la *Liberté* (die Freiheit) pour les pays allemands, et parvint en 1880 à réunir un congrès près du lac de Genève. On y recommanda *la propagande par le fait*, c'est-à-dire par la violence. En 1881 l'anarchisme tint un congrès à Londres ; il constitua l'*Association internationale des ouvriers socialistes révolutionnaires ;* il déclara que, « pour arriver au but poursuivi, à l'anéantissement des souverains, des ministres, de la noblesse, du clergé, des grands capitalistes et d'autres exploiteurs, tout moyen est légitime ; » il encouragea l'étude de la chimie et des matières explosibles. La fraction française (Reclus, Krapotkine) eut aussi son congrès à Lausanne en 1882, et un autre à la Chaux-de-Fonds en 1883 ; on y entendit le même langage.

L'anarchisme n'est pas centralisé comme le socialisme. Partout où se trouvent des adeptes en nombre suffisant, ils forment une section ; les sections communiquent entre elles surtout pour s'exciter à la propagande par le fait, mais chacune agit comme elle le juge à propos. L'important est de détruire. Aussi l'histoire de l'anarchisme se résume dans une série d'attentats, d'explosions, de crimes de tout genre, qu'il nous semble inutile d'énumérer.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Je suis sûr que l'*Ami du Clergé*, que je connais depuis longtemps, voudra bien consacrer quelques pages à la sainte Eucharistie. — Je voudrais donc que, pour l'édification commune et pour l'honneur du très Saint-Sacrement, le savant *Ami* nous parlât des *grandes manifestations eucharistiques de notre temps :* de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, des Congrès eucharistiques tenus en France et ailleurs, et nous dit un mot sur les miracles eucharistiques de Lourdes ?

R. — Tous les siècles, depuis l'origine du christianisme, ont professé envers la sainte Eucharistie un culte digne de ce grand mystère, monument éternel de l'amour de Dieu envers les hommes. Il semble, toutefois, que ce culte a pris, dans la seconde moitié du XIXe siècle, un caractère plus saillant, plus universel. En tout cas, il s'est affirmé par des manifestations de foi et de piété plus éclatantes, par des œuvres et des institutions plus nombreuses, ayant spécialement pour but d'honorer la Présence réelle et vivante, la royauté souveraine, la puissance et l'amour du Dieu incarné qui s'est si miséricordieusement rapproché de ses créatures rachetées et qui met ses délices à vivre et à demeurer parmi elles.

I. — *Œuvre des Prêtres-Adorateurs*

Parmi les œuvres eucharistiques les plus récentes, l'*Association des Prêtres-Adorateurs* est, sans contredit, l'une des plus importantes. Elle

est aussi l'une des plus prospères, l'une de celles qui se sont le plus rapidement étendues, car elle ne compte, à l'heure actuelle, pas moins de 27.000 agrégés, tous prêtres ou dans les ordres sacrés, répandus sur les divers points du monde catholique.

Cette association, dont la pensée première est due au Père Eymard, de vénérée mémoire, fondateur de la Congrégation du très Saint-Sacrement, est une affiliation spirituelle à la Congrégation du très Saint-Sacrement; elle est dirigée par les Religieux de cette Congrégation, et a son siège central à la maison-mère de Paris. Elle propose, comme obligation principale, celle d'*une heure continue d'adoration par semaine,* devant le très Saint-Sacrement. Cette heure d'adoration peut varier, chaque semaine, au gré de chaque associé et selon les exigences du saint ministère. Un bulletin mensuel, adressé à la Direction de l'Œuvre, rend compte du nombre d'heures d'adoration faites durant le mois.

Le but de cette association est de grouper les prêtres de toutes les parties du monde autour de l'Hostie sainte pour lui rendre de continuels hommages d'adoration, d'action de grâces, de réparation et de prière, et puiser, dans la méditation plus assidue de la vie et des exemples du Christ sacramentel, des grâces de sanctification personnelle et de zèle pour les âmes.

Un autre but, non moins important, non moins avantageux de cette œuvre, c'est d'associer, dans le devoir si saint et si sanctifiant de la prière, les âmes des prêtres, afin qu'elles s'enrichissent mutuellement des trésors inestimables contenus dans l'Eucharistie et qu'elles vivent plus étroitement unies dans la charité de Jésus-Christ.

Cette pieuse fraternité, dont l'utilité s'affirme de jour en jour davantage par les effets sanctifiants qu'en retirent ses membres, a été fondée en 1879: dès l'origine, elle a été encouragée et bénie par Sa Sainteté Léon XIII, et enfin canoniquement érigée à Rome en 1887.

A l'heure actuelle, elle a *des centres* dans les diverses parties du monde, et compte en France des *directeurs diocésains* nommés et agréés par leurs Ordinaires respectifs, dans la plupart des diocèses. L'Œuvre des Prêtres-Adorateurs s'honore de posséder parmi ses membres quatre cardinaux et cent dix archevêques et évêques.

Une revue-bulletin intitulée : *Annales des Prêtres-Adorateurs,* est adressée tous les mois aux associés, pour les tenir au courant des progrès de l'Œuvre et leur fournir, avec des *sujets d'adoration*, divers conseils et renseignements relatifs à leur ministère eucharistique. Ce bulletin est actuellement traduit en plusieurs langues.

L'Œuvre des Prêtres-Adorateurs est enrichie de nombreuses et précieuses indulgences. Ses membres jouissent, par le seul fait de leur agrégation, de divers avantages et privilèges, entre autres d'anticiper la récitation de Matines, etc... Ils peuvent également faire leur heure d'adoration devant le tabernacle ouvert. Beaucoup trouvent dans cette pratique, en même temps qu'un secours pour leur dévotion personnelle, un puissant moyen d'attirer les fidèles aux pieds de Notre-Seigneur et de les affectionner à la visite au très Saint-Sacrement.

Cette Œuvre, en prenant de jour en jour une extension plus grande, prend aussi plus d'importance aux yeux de ceux qui en font partie. De là est né le besoin de se réunir aussi nombreux que possible, soit pour adorer en commun le Dieu de l'Eucharistie, soit pour s'encourager mutuellement à promouvoir son règne dans les âmes. Signalons, entre autres, les réunions mensuelles de Paris qui, chaque mois, attirent au centre de l'œuvre un groupe imposant de prêtres associés de la ville et du diocèse et offrent dans l'église du *Corpus Christi* l'édifiant spectacle de ministres du Seigneur, revêtus du surplis et de l'étole, et prosternés en adoration, durant une heure, en présence du très Saint-Sacrement exposé.

Ces réunions mensuelles ont lieu en province, dans un certain nombre de villes, notamment à Lyon, Albi, Castres, Grenoble, etc., avec un égal succès. Elles ont eu, en diverses circonstances, un caractère plus général, le caractère de congrès eucharistiques régionaux pour les prêtres. Chaque année, à l'occasion du pèlerinage national, Lourdes sert de point de ralliement à un nombre considérable de prêtres associés convoqués à participer à une réunion plénière dans laquelle on traite des intérêts généraux et particuliers de l'Œuvre et des moyens les plus propres à glorifier la sainte Eucharistie.

L'exemple de la France a été récemment imité à l'étranger. C'est ainsi que les Prêtres-Adorateurs des Etats-Unis d'Amérique ont eu, au mois d'août dernier, une assemblée générale présidée par Monseigneur l'évêque de Covington et rehaussée par la présence de Monseigneur l'archevêque de Cincinnati, et de plusieurs autres évêques et prélats. D'autres assemblées générales ont eu lieu au mois de juin, à Cologne, sous la présidence de S. E. le cardinal Krementz pour les associés de l'Allemagne du Nord; au mois de juillet, à Ratisbonne, pour ceux de l'Allemagne du Sud; au mois de novembre, à Vienne, pour toute l'Autriche.

En même temps, à l'instar de la France, des assemblées diocésaines ont eu lieu à Bâle-Lugano, en Suisse; à Rottenbourg, à Beuron (Allemagne du Sud); à Spire, à Valehrad (Moravie); à Saint-Hippolyte (Autriche inférieure), etc.

Ce mouvement sacerdotal vers l'Eucharistie n'est-il pas fait pour faire concevoir les plus douces espérances? Sachant que l'Eucharistie est la source vive et inépuisable de tous les biens célestes, l'exemplaire vivant et permanent de toute vertu, de toute sainteté, que n'est-on pas en droit d'attendre de prêtres qui viennent puiser à cette source et s'inspirer de ce modèle?

L'un des plus beaux fruits de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs et comme son rayonnement au milieu des fidèles, est l'Œuvre de l'Exposition

mensuelle du très Saint-Sacrement dans les paroisses. Cette Œuvre est une affiliation spirituelle des paroisses à la Congrégation du très Saint-Sacrement.

Les paroisses agrégées exposent le très Saint-Sacrement pendant une journée, chaque mois, et font de ce jour d'adoration une véritable solennité.

En conséquence, cette Œuvre travaille à multiplier les hommages d'adoration, d'action de grâces, de réparation et de prière dus au divin Sauveur toujours présent parmi nous, en procurant aux paroisses, même les plus pauvres et les moins populeuses, l'inestimable faveur de l'Exposition du très Saint-Sacrement.

Les principaux bienfaits qui découlent de ces Expositions, revenant périodiquement chaque mois pour ces paroisses, sont : la sanctification plus générale du dimanche ; l'assistance plus nombreuse au saint Sacrifice durant la semaine ; la garde d'honneur du très Saint-Sacrement au moins le jour de l'Exposition et souvent un ou plusieurs jours par semaine ; la communion mensuelle des enfants et des jeunes gens, et la communion plus fréquente des personnes déjà pratiquantes ; les processions du très Saint-Sacrement, auxquelles les hommes se décident enfin à prendre part ; enfin un zèle plus grand pour tout ce qui regarde le culte ou l'amour du très Saint-Sacrement. Après cela, ne peut-on pas dire de cette institution comme de la divine Sagesse : Tous les biens me sont venus avec Elle ?

Un journal mensuel, *Le Petit Messager du très Saint-Sacrement* [1], est l'organe des Agrégés de la Congrégation du très Saint-Sacrement et de l'Œuvre de l'Exposition mensuelle.

C'est une petite revue populaire des intérêts du très Saint-Sacrement, destinée à répandre de plus en plus, et dans toutes les classes de la société, la dévotion et les pratiques de piété envers la divine Eucharistie.

Il publie chaque mois un sujet d'adoration qui donne des pensées pieuses et peut servir de modèle pour bien faire une heure d'adoration. Il fait connaitre les faits et les Œuvres qui intéressent la gloire du très Saint-Sacrement.

L'humble feuille s'en va ainsi porter la bonne nouvelle eucharistique dans des centaines de paroisses et jusque dans les plus humbles hameaux, parler à leurs habitants de Celui qui vit au milieu d'eux et leur proposer diverses pratiques propres à l'honorer et à le consoler de l'oubli et de l'abandon où le laisse la majorité des chrétiens.

Cette publication, s'intéressant à tout ce qui touche à la gloire du très Saint-Sacrement, et étant à la portée de tous, serait à même de remplir un rôle admirable de rénovation et de réveil de la foi envers l'Eucharistie, si on pouvait la répandre davantage et gratuitement dans les campagnes.

[1] Il parait le premier de chaque mois. Le prix de l'abonnement est de 1 fr. 50 pour la France et de 2 fr. pour l'étranger.

II. — *Congrès Eucharistiques*

Les congrès sont devenus l'un des moyens de propagande et d'apostolat les plus communs de nos jours. Dans le but de vulgariser la connaissance et le culte du très Saint-Sacrement, on a fondé les *Congrès Eucharistiques*.

La pensée de ces congrès n'a pas rencontré, dès l'origine, des adhésions bien nombreuses ni enthousiastes. Mais, sous l'influence active et sympathique du grand apôtre de l'Eucharistie en notre siècle, Monseigneur de Ségur, de sainte mémoire, qui en a été le premier président, puis de S. E. le cardinal Mermillod, et enfin de S. G. Monseigneur Doutreloux, le pieux évêque de Liége, leur président actuel, ces congrès ont pris, d'une année à l'autre, une importance toujours plus grande.

Le Souverain-Pontife s'est plu, dans la suite, à les encourager, à en consacrer l'institution et à en sanctionner les travaux par des Brefs remarquables, et à s'y faire même représenter, comme cela a eu lieu aux congrès de Naples (1891) et à celui de Jérusalem (1893).

Parmi les congrès eucharistiques, déjà nombreux, qui ont eu lieu, les uns ont eu un caractère *international*, les autres un caractère purement *national*. Citons, parmi les premiers, ceux de Lille (1881) ; d'Avignon (1882) ; de Liége (1883) ; de Fribourg (1885) ; de Toulouse (1886) ; de Paris (1888) ; d'Anvers (1890) ; de Jérusalem (1893) et de Reims (1894). — Parmi les seconds, citons ceux de Naples (1891) ; de Valence (1893) ; de Turin (1894) ; de Montevideo (1894).

Il est aisé de se rendre compte des avantages qu'offrent ces assemblées à la piété et au zèle eucharistiques de ceux qui y prennent une part directe ou indirecte.

Concentrer, durant quelques jours, les pensées et les préoccupations des uns sur l'adorable mystère de nos autels ; leur faire connaître les divers moyens de zèle, les pieuses industries à l'aide desquelles on peut promouvoir et implanter dans les âmes et au sein des peuples la dévotion envers l'Eucharistie sous les formes variées qu'elle comporte : visite, œuvres d'adoration diurne et nocturne, assistances aux processions, au saint sacrifice, communion fréquente, etc. ; fournir aux autres l'occasion de multiplier, durant les sessions du congrès, leurs hommages de foi et d'adoration au pied du très Saint-Sacrement solennellement exposé, et de prendre part, là où elles peuvent avoir lieu, à ces processions solennelles et à ces manifestations incomparables envers le Sacrement d'amour, qui alternent avec les réunions du congrès : tels sont, en abrégé, ces avantages. Ils montrent assez l'influence bienfaisante exercée sur toute la vie chrétienne, au point de vue eucharistique, par les impressions et les résolutions pratiques qu'emportent de ces congrès ceux qui y ont pris part.

Aussi peut-on dire, sans exagération, sans crainte d'être démenti, que si, durant ces dernières années, la dévotion envers l'Eucharistie a pris un caractère plus universel, si les œuvres d'adoration, les confréries du Saint-Sacrement, les communions fréquentes, se sont multipliées, notamment en France, c'est à cette influence des Congrès eucharistiques qu'il faut en partie l'attribuer.

Le Congrès eucharistique de Jérusalem et celui de Reims, qui en a été comme l'épilogue, ont eu leur physionomie particulière. La question qui y a plus spécialement occupé les esprits a été celle de la réunion des églises dissidentes de l'Orient. Présidés par S. E. le cardinal Langénieux, qui représentait à Jérusalem Léon XIII, en sa qualité de Légat officiel du Saint-Siège, ces congrès, auxquels ont pris part un grand nombre d'évêques Orientaux, ont eu pour résultat de préparer au moins les esprits des dissidents à un retour plus ou moins prochain à la Communion catholique; ils ont été, celui de Jérusalem surtout, une splendide manifestation de l'unité de l'Eglise catholique et de la foi de l'Orient et de l'Occident envers la sainte Eucharistie [1].

III. *Les Miracles eucharistiques de Lourdes*

Depuis quelques années, Lourdes est devenu l'un des théâtres où la dévotion populaire envers l'Eucharistie se montre dans tout son jour et éclate en manifestations enthousiastes.

Le pèlerinage national qui, chaque année dans l'octave de l'Assomption, emmène des milliers de malades à la grotte de Massabielle a pris un caractère que l'on peut appeler *eucharistique* à raison de la place que l'Eucharistie y occupe, des hommages et des ovations extraordinaires dont elle est l'objet de la part des pèlerins, et surtout des miracles qu'elle opère sur les corps et sur les âmes pendant toute la durée du pèlerinage. Il semble même que, d'une année à l'autre, les manifestations de foi et de piété envers le Dieu de l'Eucharistie dépassent celles des années précédentes; et la miséricordieuse puissance du Sauveur, caché sous les voiles sacramentels, parait éclater plus visiblement.

« Un fait, écrit un témoin [2], se dégage, en effet, de tous ceux qui peuvent, à Lourdes, frapper l'attention du spectateur non seulement chrétien, mais aussi simplement curieux, c'est celui, de plus en plus manifeste, de la confiance universelle en l'Eucharistie et du recours incessant dont elle est l'objet. Sans doute, on prie Marie, on l'invoque, on chante ses louanges, on s'agenouille devant la grotte bénie où elle est apparue; on implore avec supplications et avec larmes des miracles de sa bonté et de sa puissance en faveur d'infortunés atteints de tant de maux divers et la plupart humainement incurables; mais, en même temps, une foule innombrable et sans cesse grossissante se succède au pied des autels non seulement le jour mais encore la nuit, soit pour assister à l'adorable sacrifice, soit pour prendre part au banquet eucharistique, soit enfin pour adorer en silence ou prier à haute voix le Fils de la Vierge Immaculée.

« Puis s'accomplit, chaque jour, cette incomparable procession du très Saint-Sacrement, de la basilique à la grotte et aux piscines, au milieu des malades qui implorent la miséricorde du Sauveur à son passage, et de la foule qui unit ses supplications à celles de la souffrance.

« En vérité, l'Eucharistie est ici l'attraction souveraine des âmes et, je n'hésite pas à le dire, nulle part au monde l'Eucharistie n'est honorée, entourée, priée, adorée, reçue et aimée autant qu'à Lourdes, surtout pendant la durée du pèlerinage national. »

L'origine de ces processions du très Saint-Sacrement, qui sont l'évènement principal des pèlerinages mais surtout de ce dernier, remonte à l'année 1886. La première qui s'y accomplit fut le couronnement du Congrès eucharistique de Toulouse. Le mouvement imprimé alors ne s'est plus ralenti. Grâce à l'inspiration sublime d'un prêtre du diocèse de Montauban, on commença l'année suivante à promener le très Saint-Sacrement au milieu des rangs serrés des malades, aux cris mille et mille fois répétés par ces derniers et par la foule qui fait cortège : *Hosanna au Fils de David! Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir! Jésus, Fils de David, ayez pitié de nous! etc...*

Rien ne saurait donner une idée exacte de ce spectacle inoubliable pour quiconque en a été le témoin. Ce qui achève de donner à cette scène un caractère évangélique, ce sont les grâces obtenues de la miséricordieuse puissance du Sauveur ; c'est la vue des paralytiques qui se lèvent, qui abandonnent leur grabat et se mettent en marche à la suite de Celui dont la vertu mystérieuse les a subitement guéris. L'enthousiasme éclate alors en accents de reconnaissance, des larmes sont dans tous les yeux; et dans tous les cœurs il n'y a qu'un même sentiment d'immense amour envers le Dieu vivant du Sacrement... Et le jour ne suffisant pas à l'honorer et à le prier, on y consacre encore la nuit. C'est encore au pied du très Saint-Sacrement, exposé dans la basilique du Rosaire, que des milliers de pèlerins, prêtres et fidèles, se pressent à partir de dix heures du soir jusqu'à cinq heures du matin. Des prêtres, du haut de la chaire, proposent à l'immense assemblée des sujets d'adoration, d'action de grâces, de réparation et de prières, en attendant que les messes commencent aux quinze autels de la basilique et que la table sainte soit assiégée par des communiants avides de s'unir à Celui qu'ils sont venus adorer.

[1] Cf. *Le Congrès eucharistique de Jérusalem*, par le R. P. J.-M. Lambert, de la Congrégation du très Saint-Sacrement, in-12, au bureau des Œuvres eucharistiques, 27, Avenue Friedland, à Paris.

[2] P. Lambert. *Le pèlerinage national de Lourdes*. Revue : Le très Saint-Sacrement, livraison de septembre 1893.

Aux Religieux du très Saint-Sacrement revient une large part de ces manifestations eucharistiques de Lourdes. Ce sont eux qui organisent, chaque année, ces processions du très Saint-Sacrement rehaussées par la présence de leurs associés de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs en surplis ou revêtus d'autres ornements sacrés, et portant sur leur poitrine l'ostensoir, marque distinctive de l'association. Ce sont eux aussi qui, en grande partie, alimentent la dévotion des fidèles, par leur chaude et entraînante parole, durant les adorations nocturnes à la basilique du Rosaire. Cette année, la dernière nuit d'adoration, spécialement réservée aux Prêtres-Adorateurs, a eu un cachet spécial de grandeur et de piété qui a remué tous les cœurs.

On lit dans les *Annales* [1] d'octobre :

Dès les dix heures du soir, quand les portes de l'église s'ouvrirent, après la procession aux flambeaux et le chant unanime du *Credo* sur la terrasse en face des trois églises, plus de deux cents prêtres vinrent se grouper dans le sanctuaire et sur les premières rangées des bancs de la nef. Des surplis et des étoles y avaient été déposés à l'avance. Ce fut un grand et touchant spectacle qui émut profondément les fidèles qui remplissaient déjà toute l'église. Dès que le très Saint-Sacrement fut exposé sur son trône d'amour, au milieu de cette cour vraiment royale, le chant des complies s'éleva grave et solennel. Quelle poésie et quelle douceur dans cette sublime prière du soir!

L'heure d'adoration annoncée pour tous les prêtres du pèlerinage commença. Le Révérend Père Prévost commenta du haut de la chaire, brièvement, mais avec une chaleur communicative, quelques-unes des paroles du discours de la Cène en les appropriant à la *méthode des quatre fins du sacrifice* que nous recommandons à nos agrégés. Après chaque méditation, un chant pieux montait de tous les cœurs vers l'adorable Hostie, disant l'*adoration*, l'*action de grâces*, la *réparation* et la *prière* de cette imposante assemblée sacerdotale.

Cette heure inoubliable se termina par le chant du *Pater noster*. Prêtres et fidèles unirent leurs voix pour redire avec des accents d'une confiance et d'une foi enthousiastes *la prière du Seigneur*.

Mais arrive le moment béni de la messe solennelle. Le chant si populaire et si pieux de *Minuit, chrétiens*, retentit dans le sanctuaire. C'est une voix superbe et d'une ampleur magistrale qui interprète ce chef-d'œuvre d'Adam. L'assistance tout entière reprend le refrain : *Peuple, à genoux, chante ta délivrance!* Bien des larmes coulent des yeux : on se croirait transporté en pleine nuit de Noël. Les ministres sacrés s'avancent et la messe de minuit commence.

Nous le répétons, dirons-nous avec l'auteur déjà cité [2], pour peu qu'on veuille être attentif, on ne laissera pas de remarquer qu'à Lourdes, d'année en année, la sainte Eucharistie attire manifestement les âmes et fait éclater sa puissance par de nombreuses guérisons ; que la plupart de ces guérisons commencent à la grotte ou aux piscines, mais s'achèvent au passage du très Saint-Sacrement; qu'enfin, c'est au Dieu vivant de l'Hostie plus encore, semble-t-il, qu'à sa mère, qu'on s'adresse, durant le pèlerinage national surtout, tant pour les besoins du corps que pour ceux de l'âme.

Il y a évidemment à ce fait une raison providentielle, et, loin d'y voir une déviation irrationnelle ou inconsciente de la piété populaire, un simple résultat de la mobilité et de l'inconstance humaines, il faut y voir, au contraire, l'action cachée mais réelle de la Sagesse divine et l'accomplissement progressif de ses miséricordieux desseins.

En voulant que sa Mère apparût à Lourdes et attirât sur ce point, jusque-là ignoré de la France, des multitudes innombrables accourues des quatre parties du monde, Jésus n'a eu, il est permis de le croire, d'autre dessein que de se servir, comme toujours, de sa Mère pour attirer les âmes à Lui. Il est le *terme*, et notre souverain devoir est de tendre vers Lui, comme notre béatitude suprême sera d'être éternellement consommés en Lui. Et comme il n'est ici-bas que dans la sainte Eucharistie, comme l'Eucharistie est à la fois le moyen et le lieu de sa présence divine et humaine parmi nous et de ses communications avec les enfants des hommes, il s'est servi de Marie pour réunir à Lourdes ces foules sans cesse renaissantes et se communiquer à elles, se manifester à elles dans toute la splendeur de sa puissance et de sa bonté sacramentelles, afin qu'un plus grand nombre croie en Lui, et que, croyant en Lui, on l'aime davantage et l'on recoure plus assidûment et plus universellement à cette Eucharistie qui est la vie du monde. Le dernier mot sur Lourdes me semble être là : c'est ce que disait si éloquemment le *Journal de Lourdes*, par la plume d'un des missionnaires préposés à la garde de la grotte et mieux placés que d'autres pour porter sur ce point un jugement autorisé : « Lourdes n'est pas seulement le domaine de la Vierge Immaculée et la terre classique du miracle ; la ville des apparitions de Marie est devenue l'*ostensoir permanent de Jésus-Hostie*. »

Puisse cet ostensoir rayonner de plus en plus sur le monde ! Puisse-t-il attirer toujours davantage les âmes vers Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie !

Q. — Une jeune fille majeure, elle a 23 ans, domestique à Paris depuis 2 ans, désire se marier dans la paroisse de X... où demeurent ses parents. Son futur est de la paroisse de B...

Cette jeune fille a quitté la paroisse de X... depuis 2 ans, elle n'y a donc plus de domicile. Elle y fait néanmoins publier ses bans, comme si elle y était toujours domiciliée, sans prévenir le curé que depuis 2 ans elle habite Paris, se donnant comme toujours domiciliée à X..., parce que ses parents y demeurent.

La veille du mariage, le curé de X... s'apercevant qu'il n'est point le propre curé ni du futur ni de la future, télégraphie à Paris pour demander la délégation nécessaire. — On donne au curé de X... le pouvoir de les marier.

On demande si dans ce cas Monsieur le curé de X... pouvait subdéléguer un de ses vicaires pour faire le mariage.

Le curé *ad cautelam* a célébré ce mariage.

R. — Nous sommes obligés de relever quelques-uns des détails de votre exposition.

1° *La délégation était-elle nécessaire?* Il s'agit d'une personne qui a 23 ans, il est vrai, et qui a été deux ans absente, mais dont le père et la mère ont encore leur domicile propre.

Or, d'après certains auteurs, elle ne serait pas majeure, puisque la majorité, suivant le droit canon, n'aurait lieu qu'à 25 ans pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens. Si elle n'est pas majeure, elle a conservé un domicile de droit chez ses parents, sans pouvoir y renoncer : il n'y aurait donc eu dans ce cas aucune nécessité de solliciter une délégation pour assister au mariage, la jeune fille ayant certainement gardé son domicile dans la paroisse de ses parents.

[1] *Annales de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs*, 27, Avenue Friedland, Paris.

[2] P. Lambert, loc. cit.

Supposons-la majeure : nous nous posons encore la même question. Une jeune fille majeure ne perd le domicile de ses parents que si elle le quitte sans aucune pensée d'y rentrer. Or, tous les auteurs enseignent que les personnes qui vont en domesticité conservent précisément l'espoir de revenir dans leur famille, si un motif ou un autre les oblige à quitter leurs maîtres ; la maison paternelle est toujours pour elles le foyer, *le chez nous :* c'est une preuve évidente qu'elles n'ont pas renoncé définitivement au domicile de leurs parents. Il peut y avoir des exceptions, mais elles sont rares.

Il y avait donc, dans le cas, une enquête à faire pour savoir si la jeune fille, en quittant sa famille pour aller à Paris, avait l'intention de perdre son domicile. Cette enquête aurait certainement abouti à la déclaration suivante que fait présager sa manière d'agir : *Je n'ai jamais eu l'intention de quitter définitivement mes parents ; voilà pourquoi, au moment de mon mariage, je suis revenue dans ma famille comme à mon domicile propre, pensant pouvoir m'y marier sans aucune permission.*

Dans ce cas encore, il n'y avait pas lieu à solliciter une délégation, puisque la jeune fille avait conservé son domicile dans la maison de ses parents.

Admettons cependant que la jeune fille ait déclaré qu'elle avait l'intention en partant pour Paris de quitter définitivement sa famille et qu'en fait elle ait emporté tout son avoir, ce qui constituerait au moins, d'après une opinion, un changement de domicile, elle pouvait encore reconquérir son domicile perdu. En effet, supposons qu'en quittant la paroisse de ses maîtres elle ait voulu s'établir dans la paroisse de ses parents pour y demeurer après son mariage, le seul fait de son retour dans cette paroisse, avant le mariage, lui constituait un domicile personnel dans cette paroisse, de manière à permettre au curé de la marier sans délégation.

Supposons enfin que la jeune fille ait quitté ses maîtres définitivement sans aucune volonté de se fixer dans leur paroisse ; qu'elle n'ait pas gardé de domicile chez ses parents ; qu'elle soit dans l'intention de se fixer dans une troisième paroisse, mais sans y avoir pris possession de sa nouvelle demeure ; dans ce cas, elle se trouvait sans aucun domicile, et elle pouvait contracter mariage dans la paroisse de ses parents, où elle habitait en fait. Dans tous les cas que nous venons d'énumérer, il n'y avait pas lieu à demander une délégation.

2° A qui fallait-il demander la délégation dans le cas où elle aurait été nécessaire ? On ne pouvait la demander au curé de la paroisse sur laquelle la jeune fille habitait à Paris, que si elle avait gardé son quasi-domicile dans cette paroisse. Or, elle ne pouvait avoir gardé son quasi-domicile dans cette paroisse que si elle avait l'intention d'y retourner après son mariage pour y habiter au moins quelque temps. Si elle avait quitté définitivement ses maîtres et que son intention fût de se fixer dans une paroisse autre que la leur, elle perdait par le fait son quasi-domicile dans leur paroisse, et le curé de cette paroisse n'avait aucun pouvoir pour donner le délégation. Il n'y avait que le curé du jeune homme qui pût déléguer dans ce cas.

3° Le curé délégué pouvait-il se faire remplacer pour ce mariage ?

— Non, parce qu'il est de règle que celui qui est délégué pour une cause particulière ne peut se faire remplacer, à moins d'en avoir reçu l'autorisation, ou bien d'avoir été délégué par le Souverain-Pontife, et encore *non ratione personæ.*

Toutes ces suppositions que nous avons été obligé de faire, indiquent avec quel soin il faut donner les détails quand on nous consulte sur un cas particulier.

Q. — 1° J'ai un séminariste, qui, arrivé au moment de recevoir le sous-diaconat, est refusé. Voici pourquoi : Ce jeune abbé a son père épileptique, et on a peur que l'enfant s'en ressente. Or le jeune homme a 23 ans et n'a jamais rien éprouvé, et rien n'indique qu'il aura plus tard quelque chose de cette maladie ; et de plus, de l'avis d'un éminent docteur, si le jeune homme était pour avoir cette maladie, des symptômes se seraient manifestés bien avant 21 ans (l'âge critique). Il n'est pas sûr si le père était atteint de cette infirmité avant ou après la naissance de l'enfant.

Tout me porte donc à croire que je dois faire mon possible pour faire avancer mon séminariste.

2° Sacerdos quidam puerulos diligit. Potestne absque peccato cum ipsis jocari, eis blandiri, eos osculari quanquam motus inordinatos invitus patiatur ? Quamvis sibi jam suasum sit ne turbetur, nondum tamen pacatum se gerit.

R. — Ad I. L'épileptique est irrégulier et ne peut être promu aux ordres. Mais il n'existe aucune loi qui déclare irrégulier le fils non épileptique d'un père épileptique.

La maladie du père doit-elle faire penser que le fils sera plus tard affligé du même mal ? S'il en était ainsi, l'évêque ferait bien de ne pas prendre sur lui de l'ordonner. Mais s'il n'y a pas de crainte à avoir ou si la crainte n'est que légèrement motivée, il n'y aurait pas là une raison suffisante pour l'écarter des ordres.

Qu'en est-il en réalité ? C'est une question qui regarde les médecins auxquels il appartient de dire 1° quelle crainte on peut avoir en général que le fils d'un père épileptique devienne plus tard épileptique lui-même ; 2° quelle crainte ou quelle espérance il faut avoir dans le cas particulier, étant donnés le tempérament du jeune homme et la santé dont il a joui jusque-là.

Si un ou plusieurs médecins consciencieux déclarent qu'il n'y a aucune crainte à avoir ou que le danger ne serait que très éloigné, on ne devrait pas repousser un jeune homme qui offre d'ailleurs les autres qualités nécessaires à l'état ecclésiastique.

Ad II. Puerulos diligere non est ex se malum ; imo bonum potius esse quam malum ostendit

exemplum Christi parvulos ad se venire jubentis eosque benedicentis.

Potest tamen huic dilectioni subrepere aliqua inordinatio quæ hanc dilectionem inficiat, quod potest accidere ex duplici parte, nempe ex parte sacerdotis qui parvulorum amore in propriam perniciem abuteretur, verbi gratia, ad commovendas malas et parum castas delectationes; et ex parte parvulorum quibus amoris testificationes nocere possent, excitando in eis sensus quos multo satius est sopitos omnino relinquere. Unde necesse est eos qui parvulorum curam gerunt ita se prudenter eis benignos exhibere ut neque ipsi quidquam carnalis dilectionis eorum amori admisceant, neque pueri ex nimia et inordinata familiaritate quidquam discant aut experiantur quod ignorare debent.

Itaque, si quis cum eis jocari voluerit, oportet castis tantum et innocuis jocis indulgere. Blanditiis abstinendum aut vix utendum, quia puerorum animos emolliunt et enervant. Osculis autem fovere raro, idest tunc tantummodo quando honesta subest sic agendi ratio, ut cum primum intrant parvuli aut ultimo discedunt; caute et caste, id est, delibando leviter ac cito, in fronte potiusquam in genis aut in labiis. Item ipsis manibus temperandum ne parvuli tactu delectari assuescant, quod ipsis in posterum periculosum evaderet.

Si sacerdos puerorum curam exercens ita caute se gerat et tamen inordinatos quosdam motus patiatur, eos despicere debet, tum quia nonnisi leves ac levissimi esse videntur ac eis facillime resisti potest, tum quia, dum quis rei licitæ et bonæ vacat, non peccat si oriantur motus inordinati dummodo eis non consentiat.

In casu quærendum est 1° an sacerdos aut minus caste, aut minus prudenter se gesserit, 2° an confessarius recte ei suaserit ne turbetur, 3° an ipse, confessario id suadente, adhuc inquietus esse debeat.

Ad solvendum primum dubium desunt rationes. Sed potest ipse sacerdos aut ejus confessarius juxta supra dicta dubium explorare. Si quid minus caste aut minus prudenter egerit, ipsi pœnitendum et cavendum ne postea quidquam admittat istius modi. Si vero nihil ita gestum deprehendatur, contemnendi sunt motus leves quos patitur invitus.

De secundo dubio, confessarii sententia fundata videtur in certitudine morali qua putat a sacerdote nihil inhoneste aut imprudenter actum. Et sic ejus sententia recta est.

De tertio dubio dicendum sacerdotem scrupulose se habere si nullo rationali motivo confessarii sententiæ non acquiescat; eum tamen non immerito anxium esse si rationabiliter dubitet num castum sit et prudens quod agit; quo casu, ad discutiendum dubium confessario rem exponat ejusque sententiæ post auditam causam declaratæ omnino adhæreat. Non enim alia est scrupulosis aut timidis securitatis et pacis ratio.

Q. — Quelles sont actuellement les indulgences que gagnent ceux qui ont un chapelet bénit par un dominicain, ou par un prêtre qui a reçu le pouvoir de rosarier les chapelets comme on dit ? Les chapelets rosariés ont-ils plus d'indulgences que ceux des Pères Croisiers ? Voici ce que je lis sur une petite feuille imprimée et qui se trouve au couvent des Dominicains à Louvain :

« Tous les membres de la confrérie du Rosaire gagnent en récitant le chapelet 2025 jours d'indulgence pour chaque *Ave*.

« Cela fait 101,250 jours pour un chapelet et 303,750 jours pour un Rosaire. Cette indulgence extraordinaire est parfaitement authentique (Catal. IX, 3. — Congreg. des Indulg, 29 mars 1886). N'est-ce pas un vrai trésor ?

« Tous les membres de la confrérie du Rosaire qui, repentants de leurs péchés, portent sur eux (même dans leur poche) un chapelet gagnent 40,000 jours d'indulgence une fois par jour.

« On exalte et avec raison l'indulgence de 500 jours sur chaque grain accordée aux P. Croisiers. Et cependant en récitant un chapelet entier, indulgencié de cette sorte, on ne gagne que le quart des indulgences attachées à l'*Ave Maria* et un peu plus de la moitié de celles qui sont octroyées au port du chapelet.

« Il y a en outre un grand nombre d'indulgences accordées par Pie IX à la récitation du chapelet. En voici quelques-unes : 2 ans, 7 ans et 7 quarantaines, 100 jours pour chaque *Pater* ou *Ave*, 50 ans si l'on récite le chapelet dans l'église de la confrérie, ou, à son défaut, dans une autre église ou oratoire quelconque.

« A elle seule, cette dernière indulgence est équivalente à celle des Pères Croisiers. »

R. — Ces indulgences sont authentiques ; mais on a énuméré en jours, des concessions qui ont été faites en années ou en quarantaines.

Q. — On frelate vraiment tout.

Nous nous sommes aperçus que certains fabricants, mûs sans doute par l'appât du bon marché, confectionnent les scapulaires avec du feutre, c'est-à-dire de l'étoffe foulée.

Que faut-il en penser ?

R. — Ces scapulaires sont absolument invalides. De par le décret de la sacrée Congrégation des Indulgences du 20 juillet 1868, ratifié par Pie IX le 18 août suivant, les scapulaires de toutes les couleurs doivent être confectionnés exclusivement avec du drap, c'est-à-dire de l'étoffe de laine tissée. Voici le texte du décret : « Utrum vox *pannus*, *panniculus*, ab auctoribus communiter usurpata, sumi debeat sensu stricto, id est de sola lanea *textura* proprie dicta (vulgo *tissu*), vel...? — *Affirmative*. — *Acta S. Sedis*, vol. IV, page 99, *Urbis*, ad 2. » La grande raison de cette réponse, et de cinq autres qui la suivent ou la précèdent dans le même décret, est que les petits scapulaires, que les fidèles ont coutume de porter, ne sont autre chose par leur origine et leur institution que les scapulaires propres aux différents ordres religieux, dont les dimensions sont réduites pour plus de commodité, et qu'ils doivent en garder la matière, la couleur et la forme.

Q. — On a fondé il y a longtemps une chapellenie dont la rente en 3 0/0 sur l'Etat est servie par la mense épiscopale. Depuis quelques années l'administrateur civil de la mense épiscopale fait une retenue assez con-

sidérable à chaque vacance du siège. Qui doit supporter cette retenue? est-ce le chapelain, est-ce la fondation? Peut-on diminuer le nombre des messes à acquitter en proportion de la retenue?

R. — Il est certain que si les revenus d'une fondation viennent à diminuer indépendamment de la volonté et du fait de celui qui est chargé de l'acquitter, la diminution des revenus doit être mise à la charge de la fondation.

Une chapellenie est une fondation et le chapelain est chargé d'en acquitter les messes. Si les revenus diminuent sans qu'il y ait de sa faute, il ne doit pas en souffrir lui-même : c'est la fondation qui supporte les pertes.

Cependant le chapelain ne peut pas se faire justice à lui-même; il doit recourir à l'autorité supérieure, qui varie suivant le mode d'établissement de la chapellenie.

Si elle a été fondée *par testament*, c'est au Saint-Siège qu'il faut s'adresser pour obtenir une réduction. *Cum reditus pares sint oneri juxta fundationis tabulas, frustra petitur reductio capellaniarum*, dit Pallottini. — v° *Capellania*, § v, 1 et 2.

Beaucoup d'évêques ont obtenu des indults leur permettant de réduire les fondations réservées au Saint-Siège.

Si la chapellenie a été établie par contrat, il n'y a pas lieu de solliciter une réduction qu'on n'accorde jamais; toutefois on peut déférer la cause au juge ordinaire, c'est-à-dire à l'autorité épiscopale, qui, après avoir constaté qu'il n'y a plus de proportion entre les revenus et les charges, ramènera le contrat aux termes de la justice. Le résultat est le même que s'il y avait eu réduction.

LITURGIE

Q. — Dans nos pays, on chante la messe tous les jours de l'année. A la fin de presque toutes les messes chantées, le curé récite les trois *Ave, Salve* et oraisons prescrits pour la fin des messes basses. Quand il fait l'absoute après une messe de morts chantée, il récite les prières en question après l'absoute en chape et en tenant le calice. Il ne s'en abstient que quand il doit y avoir immédiatement une autre messe au même autel.

Mon opinion est que cet usage est une faute, si légère soit-elle. Le décret du pape excepte la messe chantée; j'entends ce mot d'*exceptis* dans le sens qu'on ne doit pas réciter les prières à d'autres messes qu'aux messes basses; l'usage contraire est un excès de dévotion mal entendu qui me parait un petit désordre en fait de cérémonies publiques.

Qu'en pense l'*Ami du Clergé*?

R. — L'*Ami du Clergé* pense comme vous.

Dans les messes où il y a du chant, on ne peut pas dire les prières prescrites par Léon XIII.

Lorsqu'on fait une absoute après une messe basse, cette absoute doit se faire après les prières susdites. En un mot, ces prières doivent se dire *immédiatement* après la messe.

Peut-on tenir le calice pendant qu'on récite ces prières? Ce point n'est réglé par aucune décision du Saint-Siège; mais nous avons déjà dit qu'il convenait d'avoir les mains jointes pendant cette récitation. Par conséquent il convient de laisser le calice sur l'autel. On va le chercher après que les prières sont dites. C'est la pratique la plus convenable et la plus conseillée.

Q. — Dans le procès-verbal de consécration de mon église paroissiale, il est dit qu'elle a été dédiée à saint Julien et à saint Saturnin, patrons de l'ancienne église sur l'emplacement de laquelle la nouvelle a été bâtie, il y a dix ans.

Jusqu'ici on a toujours célébré la fête de saint Julien, martyr, le 28 août, sous le rit double de 1re classe avec octave et la solennité renvoyée au dimanche suivant.

Quant à saint Saturnin, évêque de Toulouse, que le propre de notre diocèse fête du rit double, ne dois-je pas le regarder au moins comme patron secondaire et lui donner dans l'office un degré supérieur? Quel degré? Je ne trouve pas de document indiquant qu'on l'ait jamais célébré autrement que l'indique l'ordo diocésain.

Je prie notre cher *Ami* de vouloir bien, avec sa compétence ordinaire, m'indiquer ce que je dois faire à l'avenir.

R. — Vous nous étonnez lorsque vous dites que vous honorez dans votre paroisse saint Saturnin sous le rit double-mineur. Saint Saturnin étant autrefois le titulaire de votre ancienne, et la nouvelle ayant été bâtie dans le même emplacement, il était souverainement convenable, pour ne rien dire de plus, de lui conserver son même grade de première classe; d'autant plus que la nouvelle église lui est nommément dédiée conjointement avec saint Julien.

Il nous semble que ce saint n'est pas honoré comme il devrait l'être.

Q. — Aux messes chantées pendant la semaine qui ont le *Credo*, un prêtre a l'habitude de se tenir debout au milieu de l'autel après avoir récité le *Credo*, pendant que le chantre le chante au lutrin. Or, quand le chantre en arrive à l'*Incarnatus est*, le prêtre fait une génuflexion lente. Que pense l'*Ami du Clergé* de cet usage? Mon avis est qu'il ne faut pas faire la génuflexion à ce moment-là.

R. — Il est d'usage de s'asseoir après qu'on a récité le *Credo*.

Etant assis, on fait encore les inclinations lorsqu'on les fait au chœur.

Q. — Le jour octave du Saint-Sacrement, on ne fait pas mémoire des premières vêpres du Sacré-Cœur; pourquoi n'en serait-il pas de même au jour octave de la Nativité de la Sainte-Vierge en occurrence avec la fête des Sept-Douleurs de Marie?

R. — On ne peut pas agir de cette façon lorsque le jour octave de la Nativité coïncide avec la fête des Sept-Douleurs. La sacrée Congrégation des Rites l'a ainsi décidé le 18 septembre 1814. Dans ce cas, la fête des Sept-Douleurs est transférée au premier dimanche suivant qui n'est pas empêché par une fête supérieure.

Q. — Un prélat m'a affirmé qu'on devait aux funérailles d'un évêque sonner les cloches à toute volée. Je